

DECISION N° 141-2022
portant validation de convention de partenariat avec l'association Bleu Banane

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20221107-DAJ-DEC-22-284-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2022

Affichage : 07/11/2022

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article R. 2194-5 du Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le projet de convention de partenariat entre le Musée des Beaux-Arts de Bernay et l'association Bleu Banane ;

Considérant le projet de mutualiser les efforts de sensibilisation à l'art et la culture du Musée des Beaux-Arts et de l'association Bleu Banane,

Considérant le projet de la mise à disposition d'une partie des espaces du Musée et de la salle capitulaire à titre gracieux,

DECIDE :

De valider la convention de partenariat entre le Musée des Beaux-Arts de Bernay et l'association Bleu Banane,

A Bernay, le 02/11/2022

Marie-Lyne VAGNER